



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

PROJET de règlement de concordance modifié no V 658-2017-00 sur les PIIA

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 22 mai 2018, le conseil municipal a adopté le projet de règlement modifié numéro V 658-2017-00 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Le projet de règlement modifié de concordance vise à adopter un nouveau règlement sur les PIIA afin:

- De rendre celui-ci conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC des Jardins-de-Napierville;
- De rendre celui-ci conforme au Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Rémi;
- De permettre l'atteinte de la vision du développement et des objectifs contenus au Plan d'urbanisme et mettre en œuvre ce plan; et
- D'effectuer certaines corrections par rapport au règlement relatif aux PIIA actuellement en vigueur afin de faciliter la compréhension et l'application de ce règlement.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 16 juillet 2018 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse et le directeur du Service de la planification du territoire expliqueront le projet de règlement modifié et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement modifié n'est pas susceptible d'approbation référendaire étant donné qu'il s'agit d'un règlement de concordance au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville. De plus, il concerne l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Rémi.

Le projet de règlement modifié peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

LE RÉSUMÉ DU PROJET MODIFIÉ ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 15 juin 2018

Diane Soucy, OMA
Greffière